



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT



Val de Seine Aménagement

ILE SEGUIN_RIVES DE SEINE

JUIN-JUILLET 2010

ÉCHOS DU CHANTIER

Jardin de l'île Seguin



PRINTEMPS 2010 :



PLACE
À LA NATURE

DOSSIER

Jardin de l'île Seguin et parc de Billancourt : deux nouveaux lieux de détente et de convivialité

DÉCRYPTAGES

Un parc, un jardin, deux créateurs de renom

ARRÊT SUR IMAGE

Le nouveau quartier de la Rive de Billancourt est en plein essor



DOSSIER

JARDIN DE L'ÎLE SEGUIN ET PARC DE BILLANCOURT : DEUX NOUVEAUX LIEUX DE DÉTENTE ET DE CONVIVIALITÉ

Avec l'ouverture au printemps 2010 du parc de Billancourt et du jardin de l'île Seguin, l'opération Ile Seguin-Rives de Seine prend une nouvelle dimension en offrant à tous des espaces de nature qui invitent à la promenade, au jeu et à la découverte. Ces deux espaces ont été conçus dès l'origine par la Ville de Boulogne Billancourt et la SAEM Val de Seine Aménagement comme des « aménagements durables », respectueux du cadre de vie : ils jouent un rôle essentiel dans la bonne gestion des eaux à l'échelle de l'opération et favorisent le développement de la biodiversité. Ils sont inaugurés le 5 juin 2010 par Pierre-Christophe Baguet, Député-Maire de Boulogne-Billancourt.

LE PARC DE BILLANCOURT : L'EAU ET LA NATURE AU CŒUR DU QUARTIER

Avec 7 hectares au total, ce parc, conçu par l'agence TER, est au cœur du réseau de nature qui irrigue la Rive de Billancourt, à l'articulation des berges, des traverses et des voies plantées.

Le premier secteur ouvert au public
Sur plus de 11 000 m², il offre aux promeneurs une vaste pelouse au nord bien exposée au soleil et des lieux de détente à l'ombre. L'eau est bien présente avec le bassin permanent, le marais, l'île des cerisiers... Les premiers jeux et services animent l'espace : une aire de pétanque, une aire de jeux d'enfants...

Dès 2011, de nouveaux espaces accessibles

Les travaux sont en cours pour la réalisation de la phase 2 : ils s'achèveront début 2010 pour une ouverture au public prévue en juin 2011. Ils offriront de grandes pelouses, des bassins, des îles thématiques, des jeux pour les enfants et les adolescents. Le chantier, qui comprend 5 phases au total, se poursuivra par étape : il accompagnera la réalisation des immeubles riverains.



LE JARDIN DE L'ÎLE SEGUIN : UN « OBSERVATOIRE » QUI S'INSPIRE DE SON ENVIRONNEMENT

Pierre-Christophe Baguet, Député-Maire, a voulu qu'à partir du printemps 2010, l'île Seguin soit ouverte à tous, pour la première fois de son histoire. Et c'est avec un jardin, le jardin de l'île Seguin, qu'elle accueille ses visiteurs, dans un cadre de verdure convivial, au débouché du pont Renault. Ce jardin a été créé par le paysagiste Michel Desvigne, avec une mise en lumière originale signée du plasticien Yann Kersalé, et une signalétique conçue par le designer Ruedi Baur.

Animation et convivialité pour tous

Dans ce site remarquable, sur 2 hectares, les visiteurs bénéficient de vastes espaces libres, avec notamment deux grandes pelouses. Le jardin propose aussi des activités ludiques et conviviales. Ainsi, des jardins pédagogiques accueillent tous ceux qui veulent avoir « la main verte » et contribuer à la création de ce jardin.

Un jardin qui va évoluer

Le jardin se situe au cœur du chantier qui va transformer l'île Seguin en un territoire d'exception, culturel, durable, novateur, dont Jean Nouvel, architecte de renom international, coordonne le projet urbain. Il sera un point d'observation privilégié pour découvrir la transformation de l'île avec la mise en place de palissades transparentes. À terme, le jardin va lui-même évoluer. La végétation va se développer progressivement, et plus tard, ces essences seront complétées par des végétaux pérennes adaptés au nouvel environnement urbain.



UN PARC, UN JARDIN, DEUX CRÉATEURS DE RENOM

Trois questions à Olivier Philippe (agence TEA), concepteur du parc de Billancourt et à Michel Desvigne, concepteur du jardin de l'île Seguin.

Comment situez-vous votre projet dans l'opération Ile Seguin-Rives de Seine?

Olivier Philippe

Nous avons voulu créer un parc sans limite visible, avec une continuité parfaite entre l'intérieur et l'extérieur. Il accompagne ainsi le développement du quartier, en relation avec le réseau vert des traverses et des jardins intérieurs. Les terrasses qui débordent de l'espace urbain vers le parc accentuent cette impression.

Michel Desvigne

Le jardin est le premier espace public accessible sur l'île: il va attirer le public au cœur de ce site en pleine mutation, et lui permettre d'observer son évolution. Il offrira une vraie diversité d'activités, de pratiques, d'événements. Le cadre végétal sera très simple: pelouses, lignes de saules, avec une ambiance naturelle, en harmonie avec les coteaux et la Seine.

Quel est le principe directeur de votre projet?

O.P.

L'eau est vraiment le vecteur fondateur du projet, en réponse directe à la volonté de la SAEM Val de Seine Aménagement d'aller le plus loin possible pour réaliser une gestion exemplaire de l'eau. La géométrie insulaire du parc, ses ambiances, sa diversité floristique – qui font aussi la force du projet – sont directement initiées par la manipulation des arrivées d'eau et par la distribution et le parcours de celle-ci. C'est très innovant comme démarche...

M.D.

Le caractère et l'esprit du lieu ont fortement guidé le projet. L'île Seguin, quasiment artificielle, a été renforcée avec du remblai pour servir de socle à l'usine Renault. Un socle massif en béton qui était perforé par les fosses des presses. Nous avons donc repris cette particularité en réalisant ce jardin avec un socle en béton rythmé par une succession d'espaces, sur des niveaux différents, dans lesquels se trouve la végétation.

Une première phase du parc et du jardin viennent d'ouvrir. Un mot sur la suite de leur réalisation?

O.P.

Le parc, d'une surface totale de 7 hectares, va s'étendre vers la Seine en créant des milieux semi-naturels propices au développement de la biodiversité, qui seront aussi des lieux de promenade et de jeu.

M.D.

Au cœur de l'île Seguin, qui va se transformer dans les années à venir, le jardin va lui-même évoluer. Les plantations vont se développer puis vont être complétées par d'autres végétaux pérennes.



REPÈRES

RIVE DE BILLANCOURT: DE NOUVEAUX PROJETS VERS L'EST

Au-delà de l'avenue Émile-Zola, le quartier poursuit son développement avec les mêmes valeurs: mixité, diversité, qualité urbaine et architecturale, et une prise en compte renforcée du développement durable et de la qualité de vie pour tous.

TROIS MACRO-LOTS SONT DÉJÀ LANCÉS:

► **A4 Ouest**: la nature sera présente dans l'architecture, avec des jardins en terrasse et des jardins suspendus, qui apporteront un cadre agréable aux logements, bureaux, commerces, crèche.

Logements libres et sociaux, bureaux, commerces, crèche (34 000 m²)

Maîtrise d'œuvre: Agence Baumschalger & Eberlé

► **A5**: ouvert sur la place Jules-Guesde, à l'endroit de l'ancienne entrée des usines Renault, il comprend des logements, ainsi qu'un lycée public. Son architecture propose une transposition contemporaine de la mémoire industrielle.

Logements locatifs intermédiaires, lycée (19 000 m²)

Maîtrise d'œuvre: Agence Tetrarc

► **B4**: ce secteur a un programme riche en équipements (club seniors, crèche, équipements médico-sociaux,...). Il bénéficiera d'un jardin central largement planté et sera traversé de cheminements accessibles à tous.

Logements libres et sociaux, bureaux, commerces, équipements collectifs et médico-sociaux (33 000 m²)

Maîtrise d'œuvre: Agence Brenac & Gonzalez

LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA RIVE DE BILLANCOURT

Les équipements engagés: livraison d'ici 2011

- Crèche et halte-garderie Cours Seguin **1** livrée en février 2010, ouverture en septembre 2010
- Groupe scolaire et gymnase Robert-Doisneau **2** livrés en juin 2010, ouverture en septembre 2010
- Médiathèque-ludothèque **3**
- Crèche et halte-garderie **4**

Les équipements à l'étude: livraison à partir de 2012

- Club seniors **5**
- Équipements médico-sociaux **6**
- Lycée **7**
- Deux crèches et une halte-garderie **8 9**
- Deux groupes scolaires **10 11**

DEUX NOUVEAUX CHEMINEMENTS EN CHANTIER

PASSERELLE CONSTANT-LEMAÎTRE: UNE NOUVELLE LIAISON AGRÉABLE ET CONTINUE

Associée à la Montée, la passerelle Constant-Lemaître va permettre de circuler facilement entre le quartier du Pont-de-Sèvres et la Rive de Billancourt, et facilitera l'accès au métro et aux commerces. Elle sera accessible aux piétons, cyclistes et aux véhicules de secours. Sous la passerelle, un restaurant s'ouvrira sur la place Georges-Besse. Les façades de l'ouvrage seront habillées de plantes grimpantes.



Passerelle Constant-Lemaître
Concepteur: Christian Devillers
Livraison: 2^e trimestre 2011

ALLÉE ROBERT-DOISNEAU: UN CHEMINEMENT PIÉTON À VOCATION ÉCOLOGIQUE

L'allée Robert-Doisneau traverse la Rive de Billancourt, de la rue Yves-Kermen jusqu'au parc de Billancourt. Elle participe au système de gestion des eaux du quartier: des jardins en creux permettent la récupération des eaux de ruissellement venant des toitures. Elle est plantée d'arbres fruitiers à fleurs, d'érables aux couleurs automnales et de feuillus persistants pendant l'hiver. Les élèves du groupe scolaire Robert-Doisneau, qui ouvrira à la rentrée 2010, sortiront du côté de cette allée piétonne.



Allée Robert-Doisneau
Concepteurs: Patrick Chavannes, architecte-urbaniste et Thierry Laverne, paysagiste
Livraison: août 2010

ARRÊT SUR IMAGE



LE NOUVEAU QUARTIER DE LA RIVE DE BILLANCOURT EST EN PLEIN ESSOR

Dans le secteur Ouest, en voie d'achèvement, entreprises, habitants et commerces vivent maintenant dans un cadre de vie placé sous le signe de la haute qualité architecturale, urbaine et environnementale.

BLOC NOTES

> PRIX GRAND PUBLIC DES ARCHITECTURES CONTEMPORAINES : VOTEZ POUR VOS BÂTIMENTS PRÉFÉRÉS SUR L'OPÉRATION ILE SEGUIN-RIVES DE SEINE !

Le Pavillon de l'Arsenal, centre d'information et d'exposition parisien dédié à l'urbanisme et à l'architecture, organise pour la première fois le prix Grand Public des architectures contemporaines.

Plusieurs projets construits sur l'opération Ile Seguin-Rives de Seine sont en compétition en raison de leur signature architecturale et urbaine forte et de la qualité de leur réalisation :

- > Le pont Renault
- > Le cours de l'île Seguin
- > L'immeuble de logements A2b
- > L'immeuble de logements Idea City
- > L'immeuble de bureaux Aurélium
- > L'immeuble de bureaux Jazz

Venez les découvrir dans le nouveau quartier : en juin 2010, des panneaux présentent chacune des réalisations.

Votez pour vos bâtiments préférés sur <http://www.prixpublicarchi.com>

> UN SITE INTERNET POUR VOUS INFORMER SUR L'OPÉRATION ILE SEGUIN-RIVES DE SEINE Pour tout savoir sur le projet, le cadre de vie, le chantier, l'actualité, rendez-vous sur <http://www.ileseguin-rivesdeseine.fr>

> « LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTIONS », UN OUVRAGE QUI EXPLIQUE LA DÉMARCHE DE L'OPÉRATION ILE SEGUIN-RIVES DE SEINE La Ville de Boulogne-Billancourt et la SAEM Val de Seine Aménagement viennent d'éditer un ouvrage « Le développement durable en actions » qui présente très concrètement les objectifs et les moyens mis en œuvre pour mener à bien une démarche qui a vocation à faire référence. N'hésitez pas à le demander !

> PRÈS DE 1500 NOUVEAUX HABITANTS SUR LA RIVE DE BILLANCOURT OUEST ! La population va doubler sur la Rive de Billancourt ouest passant d'environ 1600 habitants à environ 3000 habitants avec l'arrivée des habitants (logements libres et sociaux) des îlots A3 et B2. Bienvenue à ces nouveaux Boulonnais qui arrivent entre juillet et septembre 2010 !

ILS TÉMOIGNENT

UN RÉSEAU DE CHAUD ET DE FROID INNOVANT, AVEC UN OBJECTIF DE 65 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Guillaume Planchot, chef de projet chez IDEX, entreprise chargée de réaliser le réseau de chaud et de froid sur l'opération Ile Seguin-Rives de Seine

La mise en place d'un réseau de chaud et de froid à l'échelle de tout un quartier est-elle chose courante en France ou en Europe ?

En ce qui concerne le système de distribution de chaleur, 5% seulement de la population de l'Hexagone se chauffe de cette manière. En Suède, ce sont 50% des gens qui bénéficient d'un tel système ! Concernant le réseau de froid, l'opération Ile Seguin-Rives de Seine se distingue encore davantage, puisque seuls Paris, Lyon, Montpellier et la Défense utilisent cette technologie. Le Grenelle de l'Environnement a donné un coup d'accélérateur dans ce domaine : désormais, toutes les ZAC sont obligées d'étudier la mise en place de réseaux urbains d'énergie.

L'opération Ile Seguin-Rives de Seine est donc en la matière particulièrement novatrice ?

Elle préfigure l'avenir des ZAC « durablement » organisées. La mise en place du réseau de chaud et froid dans cette opération est exemplaire par sa taille et par la densité des bâtiments qu'il va desservir : à terme, environ 100000 mégawatts/h seront livrés, soit l'équivalent de 10000 logements. Autrement dit, il était essentiel de penser bien en amont l'installation d'un tel réseau, ce qui a été fait : cela a permis de prévoir les passages de canalisation dans les voiries et de fédérer tous les promoteurs immobiliers autour de ce système.

Actuellement, 49% du bouquet énergétique de la ZAC provient de la valorisation de déchets ménagers, le reste provenant de combustibles fossiles. Cette répartition est-elle appelée à évoluer vers plus d'énergies renouvelables ?

Tout à fait, et c'est l'avantage majeur d'un tel système. Comme la production est mutualisée, il est plus facile de mobiliser des investissements importants, de suivre l'évolution des énergies avec réactivité, de mettre en œuvre au fil du temps les nouvelles technologies les plus performantes. C'est pourquoi, nous avons proposé un système d'avant-garde : le projet de stockage géothermal saisonnier qui permettra d'atteindre 65% d'énergies renouvelables, que la Ville a récemment adopté à l'unanimité, ce qui est un événement !

SAEM VAL DE SEINE AMÉNAGEMENT

738, RUE YVES-KEREMEN
F-92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
T +33 (0)1 46 08 83 83
F +33 (0)1 46 08 83 99
saem@saem-valdeseine.fr
www.ileseguin-rivesdeseine.fr

LE PAVILLON D'INFORMATION

57, RUE YVES-KEREMEN
F-92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
T +33 (0)1 47 61 91 70
info@saem-valdeseine.fr
OUVERTURE AU PUBLIC
du lundi au vendredi de 13h à 18h
le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h